

Colloque international, UNIL 17-18 mars 2006

«DISCOURS EN CONTEXTE»

Introduction, par Jérôme Meizoz, UNIL

Il suffit de lire la liste des entrées de deux dictionnaires parus la même année 2002, pour constater que les approches de sociologie historique de la littérature et l'analyse du discours de tradition française partagent un certain nombre de questions et de notions communes.

Dans le *Dictionnaire du littéraire* (P. Aron, D. St Jacques & A. Viala, PUF, 2002) les articles « Discours », « Pragmatique littéraire », « Contexte », « Énoncé et énonciation » abordent plusieurs notions de l'analyse du discours.

Dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (P. Charaudeau & D. Maingueneau, Seuil, 2002), les articles « Champ discursif », « Conditions de production », « Positionnement » empruntent au vocabulaire des sociologues de la culture, notamment aux travaux de Pierre Bourdieu.

Un numéro récent de *Littérature*, dirigé par Ruth Amossy, *Analyse du discours et sociocritique* (no.140, décembre 2005) explore les points de convergence et de divergence des démarches sociocritiques (principalement celle de Duchet) et de l'analyse du discours. Les travaux sur le « discours social » de Marc Angenot, qui y sont cités, se situent simultanément sur le terrain de la sociocritique et de l'analyse du discours.

Dans son récent *Discours littéraire* (2004), Dominique Maingueneau reformule certains éléments de la sociologie du champ littéraire (Bourdieu 1966, 1971, 1991, 1992) dans son projet d'analyse du discours littéraire. Plusieurs notions témoignent de cette reformulation :

— la notion de « **positionnement** » (Maingueneau 2004 : 118) est étroitement liée au lexique de Bourdieu. Pour l'analyse du discours, le choix du genre « relève d'une décision personnelle qui participe d'un acte de positionnement à l'intérieur d'un certain champ et qui est associé à une mémoire intertextuelle » (2004 : 184) :

« Considérer le fait littéraire comme “discours”, c'est contester le caractère central de ce point fixe, cette origine “sans communication avec l'extérieur”, pour reprendre une célèbre formule du *Contre Sainte-Beuve* de Proust, que serait l'instance créatrice. C'est renoncer au fantasme de l'œuvre en soi, dans sa double acception d'œuvre autarcique et d'œuvre au fond de la conscience créatrice ; c'est restituer les œuvres aux espaces qui les rendent possibles, où elles sont produites, évaluées, gérées. Les conditions du dire y traversent le dit et le dit renvoie à ses propres conditions d'énonciation (le statut de l'écrivain associé à son mode de positionnement dans le champ littéraire, les rôles

attachés aux genres, la relation au destinataire construite à travers l'œuvre, les supports matériels et les modes de circulation des énoncés...) » (Maingueneau, *Le Discours littéraire*, 2004 : 34)

— De même pour la notion de « **champ discursif** » définie comme le lieu « où un ensemble de formations discursives (ou de positionnements) sont en relation de concurrence au sens large, se délimitent réciproquement : par exemples les différentes écoles philosophiques ou les courants politiques qui s'affrontent, explicitement ou non, dans une certaine conjoncture, pour détenir le maximum de légitimité énonciative » (Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours* 2002 : 97).

— Enfin, la notion de « **scénographie** » du discours littéraire, ou « scène de parole » chez Maingueneau, qui à la fois fonde la prise de parole et est construite par elle, peut étayer le projet de Bourdieu qui consiste à rendre compte de « la logique du travail d'écriture, entendue comme recherche accomplie sous la contrainte structurale du champ et de l'espace des possibles qu'il propose. » (*Les Règles de l'art*, éd. revue et corrigée, Points-Seuil, 1998, p. 325).

Les réflexions de l'analyse du discours et les regards sociologiques sur la littérature semblent se rencontrer à une intersection encore peu décrite. Ce constat est l'origine de ce colloque interdisciplinaire qui permettra d'éprouver nos conceptions du discours en tant que processus réalisés en contexte.

Dans le dialogue qui s'amorce entre la sociologie littéraire et les linguistes du discours, je soulignerai en introduction quelques éléments de divergence (A), et quelques points de convergence (B) :

A) Points de divergences : l'analyse du discours de Maingueneau, si elle recourt à des notions voisines de la sociologie, s'en démarque nettement quant à la conception du discours :

« La sociologie du champ est une branche d'une théorie sociologique qui ne s'appuie pas sur une conception de l'activité discursive (de l'énonciation, du texte, de la relation entre texte et contexte). Elle a beau faire, elle ne peut sortir de l'opposition entre structure et contenu ; si parfois Bourdieu s'intéresse au contenu des fictions littéraires, on ne dépasse guère la conception spontanée de l'œuvre comme reflet d'une réalité sociale déjà donnée. Une telle sociologie ne vise pas à articuler les structurations des "contenus", l'énonciation et l'activité de positionnement dans un champ, alors que c'est pourtant là le moteur de l'activité créatrice. Il y a bien chez Bourdieu des acteurs dans un champ, mais pas de scène d'énonciation, l'activité énonciative ne contribue pas à créer le contexte de l'œuvre. La "vérité" est déjà là, donnée dans le contexte, c'est-à-dire dans une position dans le champ, et l'activité créatrice ne fait que la manifester et la conforter.» (Maingueneau, *Le Discours littéraire*, 2004 : 38)

1. Cette critique, pertinente du point de vue de l'analyse du discours, appelle deux nuances :

— Il est vrai que Bourdieu ne considère pas, en général, l'activité énonciative comme capable de modifier par elle-même le contexte où elle a lieu. Il la présente avant tout comme une action sous contrainte. Sauf dans le cas de grandes ruptures de paradigmes, comme celles induites par Flaubert ou Manet.

— Une nuance à cette critique : la théorie des champs n'est pas une simple théorie du reflet. L'œuvre n'est pas la réplique directe de la réalité sociale, mais est configurée selon la logique et les possibles du champ littéraire. Or le champ littéraire, comme ensemble des positions impliquées dans la lutte pour la définition légitime de la littérature, fonctionne comme un contexte, en partie autonome des pré-contraints ou codes de toute une série de choses qui concernent au premier chef l'analyse du discours : la hiérarchie des genres, les possibles formels, les positions d'énonciation et les modalités de la réception.

2. Une question : ne faudrait-il pas réexaminer la théorie du discours proposée par Bourdieu (« L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, no. 34, 1977, pp. 17-34, à partir de deux conférences à l'EHESS et à l'Université de Genève ; puis *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982 ; réédité dans *Langage et pouvoir symbolique*, Points-Seuil, 2001) ? Celle-ci, même assez ancienne (elle date de la fin des années 60) est inspirée de Bally et Bakhtine. Est-elle totalement incompatible avec la conception discursiviste actuelle ?

B) Points de convergence : on peut constater certaines zones ou points d'accord entre l'analyse du discours et la sociologie littéraire (sociologie du champ littéraire, sociopoétique mais aussi sociocritique).

CONVERGENCE 1 : PENSER LE DISCOURS EN CONTEXTE

L'analyse du discours intègre le social dans le discours : « La plupart des linguistes admettent aujourd'hui l'importance du contexte, et reconnaissent que l'activité langagière est un phénomène social à double titre : elle est déterminée par le contexte social, et c'est en soi une pratique sociale. » (C. Kerbrat-Orecchioni, article « Contexte » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002 : 136)

Les sociologues de leur côté accordent une importance renouvelée aux conditions de production du discours, et à sa propre logique, sans plus le considérer comme un épiphénomène, un reflet, ou un résidu des structures sociales (Viala 1993 ; Heinich 2000 ; Sapiro 1999).

La sociopoétique d'Alain Viala a pour prémisse que la littérature est un « discours » qui relève d'« effets d'institution » (1994 : 149 et 191). Un exemple de proposition partagée, il me semble :

« Une analyse du discours littéraire est contrainte d'introduire le tiers de l'Institution, de contester ces unités illusoirement compactes que sont *le* créateur ou *la* société : non pour affaiblir la part de la création au profit des déterminismes sociaux, mais pour rapporter l'œuvre aux territoires, aux rites, aux rôles qui la rendent possible et qu'elle rend possibles. » (Maingueneau, *Le Discours littéraire*, 2004 : 77).

CONVERGENCE 2 : INTERROGER LA SINGULARITE

Enfin, l'analyse du discours et la sociologie littéraire ont en commun un élément externe à leurs formulations, à savoir le fait de devoir répondre à de semblables objections de la part des littéraires : celle notamment de ne montrer que le fonctionnement global, du dehors ou d'en haut, des cadres communicationnels ou du champ, et de rester sourdes à la singularité d'un style, d'une œuvre, d'une création. Donc de n'exprimer que les effets d'institution, de convention, de stéréotypie, et non ce qui ferait l'unicité d'une œuvre. Les exposés de chercheurs devraient permettre d'éprouver, là encore, la pertinence de ces critiques.

De part et d'autre, on observe des tentatives d'intégrer des éléments théoriques, et de les reconceptualiser dans sa discipline. L'enjeu de ces reconceptualisations peut être, pour l'analyse du discours, d'explorer le substrat sociologique de l'analyse du discours, et pour les sociologues-littéraires, de d'intégrer un point de vue discursif sur la littérature.

Cette rencontre a pour visée de présenter et discuter l'intérêt de l'intersection, les enjeux des concepts transitionnels, en les envisageant dans leur dynamique interdisciplinaire.

Pour ce faire, je passe la parole au premier orateur, Dominique Maingueneau, prof. de linguistique à Paris XII et auteur de nombreux ouvrages d'analyse du discours (cf. brochure !!) dont le propos, je pense, répondra à cette introduction.

17 mars 2006.